

## **Postulat**

### **Pour étudier la planification financière**

### **Conseil Communal - 27 septembre 2021**

Les soussignés déposent le présent Postulat et demandent que la Municipalité se charge d'examiner l'opportunité suivante :

- Considérant que le plan comptable adopté par les communes vaudoises a pour objectif notamment de :

#### **SERVIR A LA PREVISION ET A LA PLANIFICATION**

- Considérant l'absence de simulation des charges cantonales et l'absence de planification pluriannuelle des investissements et de leur financement, alors que c'est un exercice que font d'autres communes voisines,

- Considérant qu'une prévision de budget à 5 ans permettrait à la Municipalité :

**D'anticiper et de mieux gérer les déficits et leur conséquence sur les réserves,**

**De gérer les ajustements nécessaires du taux d'impôt**

**De rationaliser les dépenses que maîtrise la Municipalité**

**De faire ressortir la capacité d'investissement de la Commune et de mesurer le niveau du plafond d'endettement,**

Il existe une véritable opportunité à inscrire le prochain budget dans un **plan pluriannuel** déterminant les grands **axes de dépenses (dont les charges cantonales), les investissements et les mesures de suivi adéquat.**

**Nous prions ainsi la Conseil communal de voter en faveur du postulat ci-dessus présenté et qu'il charge la Municipalité d'y répondre.**



Entente Centre Droite de Coppet

Coppet, le 27 septembre 2021

**Postulat**

**Pour étudier la planification financière**

**Conseil Communal - 27 septembre 2021**

Valérie Biehler

Leslie Finn

Félix Kneubuehler

Christophe Kuntz

Alexandra Marcoin-Karacsonyi

Vincent Moret

Daniel Treves

Michel Wuest

Philippe Ziegler

Roland Girod

Florence Janssens

Valérie Biehler